



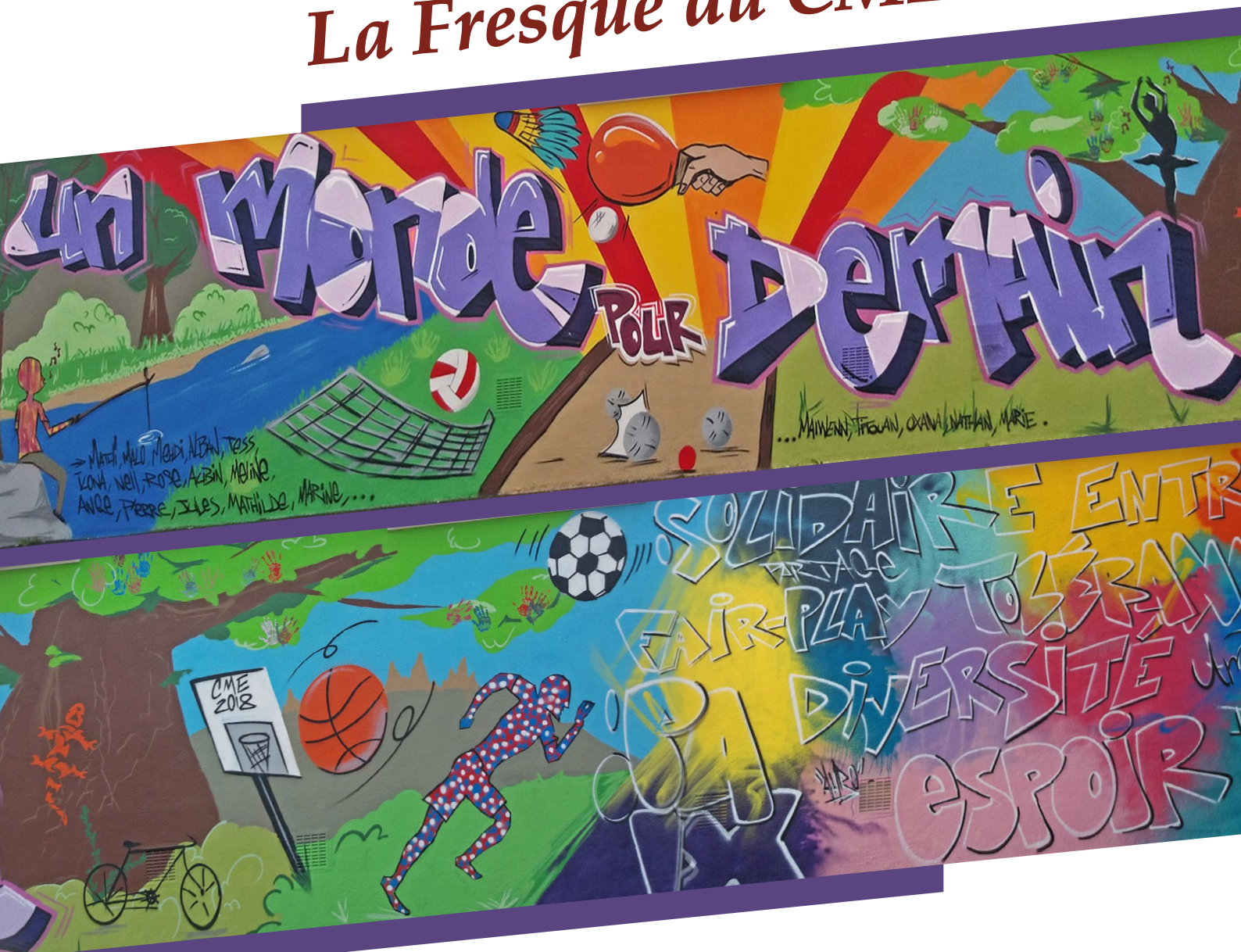
Equilibre
et Qualité de vie

Saint-Léger sous-Cholet

Informations municipales
JUILLET 2018

N°93

La Fresque du CME





St-Léger sous Cholet



Équilibre et Qualité de vie



MAIRIE - Rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h - 18h
Mardi, Mercredi et
Vendredi :
9h - 12h et 15h - 18h
Jeudi : 9h - 12h30
Samedi : 9h - 12h

Sommaire

Editorial	3	Carisport	9
Vie associative / Communication		ÉSSL Basket Saint Léger Sous Cholet	10
La Fresque du CME	4	Divers' Danses	11
Accueil des nouveaux St Légois	4	LC Danser en Couple	12
Retraite Cécile RODRIGUES	4	Union des Pêcheurs	13
Cadre de vie		Les Fous du Roy	13
St Léger aux couleurs du Tour	5	Comité des fêtes	14
Achat d'un broyeur	5	ÉSSL Volley	14
Hangar de la gare	5	Les Amis de Léo	15
Petit rappel	5	ACPG CATM	16
Vie Sociale		Placomusophiles des Pays De La Loire	16
CLIC IGEAC	6	Centre Social Intercommunal Ocsigène	17
Plan canicule	6	Pairie Saint Michel des Prieurés	18
Vie associative / Communication		Informations Diverses	
É.S.S.L. Athlétisme	7	Haies bocagères	19
BÉ Leger Football Club	8	BUREAU DE POSTE – Fermeture estivale	19
		La Direction de l'Environnement déménagement	19
		La collecte des déchets	20

St Léger en Fête bien rythmé

C'est avec une ambiance musicale que les participants ont été accueillis, le samedi 16 juin dernier, à la soirée communale St Léger en Fête. Le groupe de musiciens et chanteurs « Les Furoncles » ont lancé la soirée en animant l'apéritif.

La paella géante préparée devant les convives a été très appréciée par tous, environ 400 repas ont été servis et la musique a contribué à la réussite de cette fête champêtre que les St Légois affectionnent particulièrement par son aspect convivial dans le parc de la mairie.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le samedi 15 juin 2019...



Mise en page
et Impression :
Imprimerie Des Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



Editorial

Saint-Léger-sous-Cholet

Le Tour de France 2018 a traversé Saint Léger le lundi 9 juillet dernier pour un contre la montre par équipe attendu et spectaculaire. Un jour historique pour notre commune, tant le Tour a démontré une fois de plus qu'il était un événement populaire d'une force incroyable. J'en profite pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées, plus d'une centaine, venant des associations, du conseil municipal ou tout simplement de citoyens concernés, pour faire du 9 juillet une journée mémorable. Un mot particulier pour féliciter les services techniques et administratifs municipaux, qui autour des adjoints Valérie MORILLON et Jean-Pierre JOSELON et du directeur général des services Jean-Denis Vinet, ont fait preuve, comme toujours, d'implications et de compétences professionnelles dans la préparation et la gestion de l'évènement.

Pour conclure ce chapitre, il me faut réparer un oubli historique de mon éditorial de mai dernier et ajouter une information complémentaire sur l'histoire qui lie Saint-Léger-sous-Cholet et le Tour de France. Grâce au souvenir d'enfance d'une saint-légeoise, j'ai appris que le Tour 1936 a traversé la commune de Saint Léger le 31 juillet lors de sa 19ème étape. Une étape quelque peu compliquée puisque les coureurs participaient à un premier tronçon en ligne de La Rochelle à La Roche-sur-Yon de 81 km, puis un contre la montre par équipe de 65 km entre La Roche et Cholet, avant de terminer la journée par un dernier tronçon en ligne de 67 km entre Cholet et Angers, passant ainsi par notre commune. Le terme de « Forçats de la route » inventé quelques années plus tôt par le célèbre journaliste Albert Londres s'appliquait parfaitement aux coureurs de cette époque. Pour l'anecdote je peux signaler que la vitesse moyenne du vainqueur tournait autour de 31 km/h contre plus de 40 km/h aujourd'hui...

J'ai eu beaucoup de plaisir à participer le samedi 16 juin à l'inauguration de la fresque du Conseil Municipal d'Enfants « Un monde pour demain ». Impossible de la rater, elle est idéalement positionnée à l'arrière des vestiaires du stade de football en direction du parking des salles de sport. Une nouvelle fois, les conseillers enfants nous surprennent par la pertinence des messages et des valeurs qu'ils expriment à travers ce dessin. La réflexion a été menée pendant deux années par les conseillers enfants autour de Magalie TIGNON et des autres élus adultes qui accompagnent le CME. L'exécution s'est faite sous la houlette d'un graphiste préparant les contours, les enfants réalisant le remplissage. Le résultat donne une bien belle réalisation. Bravo !

Il n'a échappé à personne que depuis le lundi 4 juin, des modifications importantes ont été apportées à la collecte des déchets sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais et notre commune en particulier. La collecte des déchets (hors jour férié ou événement exceptionnel comme le Tour de France) a lieu dorénavant le lundi après-midi : collecte des ordures ménagères (bac marron) les semaines impaires et collecte des produits triés (bac jaune) les semaines paires. Comme cela avait été expliqué dans un Synergences de début juin, deux points sont à signaler. La possibilité d'apporter beaucoup plus de déchets dans le bac jaune. En plus des papiers et emballages en carton et aluminium, ce bac accepte désormais la totalité des emballages en plastique. Autre changement : la fréquence de ramassage du bac marron devient bimensuelle. Je vous rappelle aussi la possibilité de changer gratuitement de taille de bac en contactant la direction de l'environnement de l'agglomération.

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, vous pouvez appeler le 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30). A toutes fins utiles, vous retrouverez en dernière page de ce bulletin municipal, le rappel des nouvelles consignes de tri et le nouveau calendrier de collecte de la zone 17 (Bégrolles en Mauges et Saint Léger sous Cholet).

Il me reste à vous souhaiter à tous une bonne lecture de ce bulletin municipal et un très bel été.

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

CME

"Un monde pour demain" représenté par une fresque

Les jeunes élus du CME (conseil municipal d'enfants) ont réalisé une fresque sur le mur des vestiaires du foot pendant les vacances de printemps. Celle-ci a été inaugurée le 16 juin dernier.

Accompagnés de **Batiste Gandrille**, graphiste professionnel, ils ont mené ce projet depuis plusieurs mois.

C'est lors du mandat précédent que cette idée a été proposée. Les élus souhaitaient laisser « une trace de leur passage », marquer leur engagement pour la commune et transmettre un message fort, la citoyenneté, la solidarité, le sport. Batiste a su imaginer la fresque qui correspondait à leurs attentes. Il les a guidés, conseillés et accompagnés lors de la réalisation, il leur a donné les indications avec beaucoup de pédagogie afin de leur permettre d'être acteurs de cette œuvre.

Avant de débiter la fresque, Batiste a formé ces nouveaux artistes, expliquant les techniques et le matériel. Il a ensuite dessiné les contours et les jeunes ont effectué le remplissage.

Le message « un monde pour demain » occupe une grande partie de la fresque, un arbre représentant la vie est situé au centre, les jeunes ont également apposé leur main, symbole d'une signature, et des **termes tels que fair-play, entraide, tolérance, espoir, diversité, droit....** viennent compléter la fresque.

Les différents sports proposés à St Léger sont également représentés sur cette fresque.

Les membres du CME peuvent être fiers de cette œuvre qui transmet **un message positif** pour l'avenir et donne vie et gaieté par ses couleurs sur le parking des salles de sports.



Permanence
Vie Associative

Jean-Pierre JOSELON
Samedi de 10h à 12h



Permanence
Communication

Valérie MORILLON
Samedi de 10h à 12h

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Magalie TIGNON

Accueil des nouveaux St Légeois

La municipalité sera heureuse d'accueillir les nouveaux St Légeois, installés sur notre commune de septembre 2017 à août 2018, ainsi que les familles qui ont eu la joie d'agrandir la famille avec la naissance d'un nouveau né.

Une réception aura lieu à la mairie **le samedi 29 septembre 2018 à 11H00.**

Nous aurons le plaisir de vous présenter notre commune, les différents services proposés, l'accueil des enfants, le tourisme...

Une retraite bien méritée pour Cécile

C'est après 28 années passées au service de la commune que Cécile Rodriguès va pouvoir s'adonner à de nouvelles activités.

Sa famille, ses amis et collègues, le maire et quelques élus sont venus saluer sa carrière, ses relations professionnelles, son esprit d'équipe, son sérieux évoqués par Jean-Paul Olivarès lors d'une cérémonie organisée par la municipalité.

Un présent fidèle à ses désirs lui a été offert et Cécile va pouvoir profiter de bons moments de détente en thalasso !

Nous lui souhaitons tous une belle retraite.





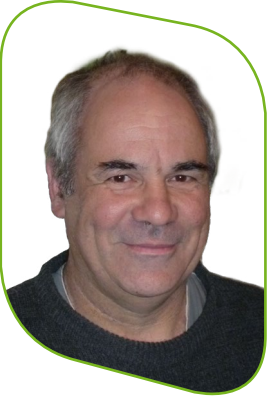
Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

St Léger aux couleurs du Tour

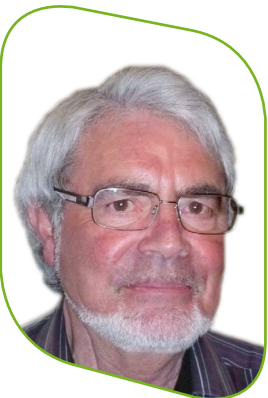
Vous n'avez pas été sans remarquer les différents décors mis en place pour agrémenter le passage du tour de France dans notre commune.

Il faut avant tout saluer le travail de nos services techniques autant dans leur créativité que dans leurs réalisations et installations. Cette charge s'est ajoutée aux multiples autres tâches qu'ils ont l'habitude de mener à bien. Qu'ils en soient encore une fois remerciés et applaudis.



Permanence
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON



Permanence
Cadre de vie

Christian USUREAU
Samedi de 10h à 12h

Conseillers délégués :
M. Dominique COUSIN
Réseaux et énergies
M. Pascal DANIEAU
Patrimoine communal



Achat d'un broyeur

Pour parfaire le travail de taille de petits branchages et éviter le transport volumineux des végétaux coupés, la commune s'est dotée d'un broyeur mobile qui permettra quelquefois de laisser le paillage sur place.

Hangar de la gare

Le hangar de la gare est maintenant terminé.
Quelques aménagements intérieurs restent à réaliser.



Petit rappel

Le radar pédagogique va être installé prochainement.
Dans un premier temps en centre bourg et ensuite dans les quartiers.



Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

La chronique du CLIC

Le CLIC IGEAC diffuse régulièrement des conseils et informations à destination de nos aînés à travers les « aventures » de Suzette, que nous suivons dans son quotidien...



Nous y voilà :

Suzette et ses amies sont fin prêtes ! Volets tirés, citronnade bien fraîche et thé glacé à portée de main, brumisateurs pour les plus survoltées. Les consignes rappelées aux personnes âgées par le CLIC en cas de grande chaleur sont en place chez Suzette .

Le groupe d'amies va pouvoir concentrer toute son attention et son enthousiasme sur une seule chose : la grande boucle. Entre le frisson du chronomètre et le défilé d'un paysage pourtant bien connu mais où la perspective aérienne donne des ailes, Suzette et ses copines sont sûres de passer un très bel après-midi.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

le vendredi matin uniquement sur rendez-vous.

Rendez-vous fixés au pôle social
(24 avenue Maudet 49300 CHOLET)

ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

E-mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



Permanence
Vie Sociale

Chantal RIPOCHE



Permanence
Vie Sociale

Marie-Françoise CEUS

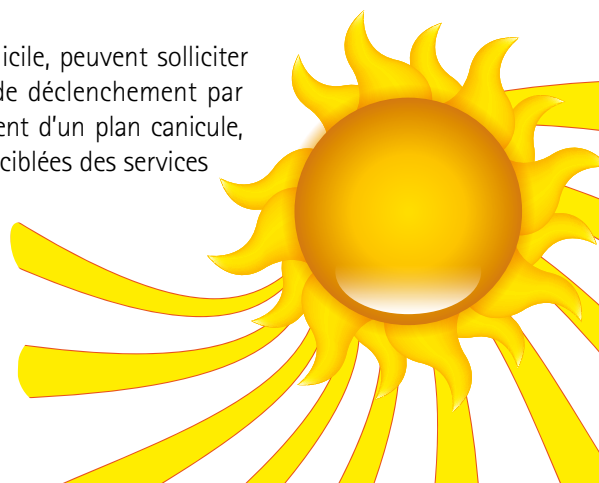
Conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse
et au Centre Social :
Claire BIMIER

Plan canicule

Le registre Nominatif Communal

Les personnes âgées ou handicapées, isolées à domicile, peuvent solliciter leur inscription sur le registre communal. En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence et notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Saint Léger Sous Cholet ou au CLIC IGEAC





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

E.S.S.L. ATHLETISME

Alors que la saison 2017-2018 se termine avec les portes ouvertes et les remises de médailles, l'association athlétisme de St Léger S/Cholet sera prête à recommencer une nouvelle saison le 08 septembre prochain avec une porte ouverte pour accueillir les nouveaux enfants.

A cette occasion, nous serons fiers de faire la 40ème rentrée de cette association créée en 1978 par Yvon Sourisseau avec les encadrants : Mme Moreau, Mr Roger Van Wonterghem et Mr Roger Froger.

De ce fait, nous avons depuis quelques années maintenant le plaisir de recevoir dans notre encadrement sportif la progéniture des enfants qui venaient à nos entraînements les temps passés. Bien sûr cette marque de confiance nous honore et nous les en remercions.

A ce propos j'en profite aussi pour dire un grand merci à tous les parents qui répondent présent pour les déplacements et de leur coup de main aux compétitions.

Le Président Gérard Brousseau



Vous pouvez vous inscrire, dès maintenant, auprès des responsables ci-dessous ou sinon aux heures d'entraînements.

- **Les jeunes nés de 2008 à 2011 :**
les entraînements auront lieu le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle des sports de Saint-Léger sous Cholet.
- **Les jeunes nés de 2005 à 2007 :**
les entraînements auront lieu le mercredi de 15h30 à 17h20 au stade Omnisports à Cholet.

Personnes à contacter :

Patricia Chiron Tél. 06 13 53 70 26
Gérard Petiteau Tél. 06 84 30 67 28
Serge Lefort Tél. 06 30 70 94 81

- **Cotisation :**
85€ (2008/2010) Tarif dégressif pour plusieurs membres d'une même famille (-15€ pour le 2ème inscrit, -20€ pour le 3ème et suivant).
- **Obligatoire à l'inscription :**
- Certificat médical - Bulletin d'inscription - Cotisation - Autorisation des parents

La section vous souhaite de bonnes vacances à tous

Pour plus de renseignements sur le club de l'Entente des Mauges (Résultats des compétitions, photos, actualités ...) aller sur le site : www.ententedesmauges.fr



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

BE-LEGER FC

Le BE-LEGER FC vient de clôturer la saison sur une bonne note. En effet, l'équipe fanion s'est maintenue lors de l'ultime journée en finissant 6^{ème} en D2 grâce à une belle fin de saison (5 victoires, 1 nul et 1 défaite).

Les 2 autres équipes seniors font une bonne saison en finissant 5^{ème} en D4 et D5.

L'équipe vétérans loisirs effectue également une saison avec des résultats remarquables et une bonne ambiance.

Concernant les jeunes qui jouent en groupement avec nos voisins du May sur èvre (catégorie U17, U15 et U13), ils ont effectué 3 montées sur quatre équipes en première phase (2 U15 et 1 U17). Mais plus compliqué en 2^{ème} phase, et notamment les 2 équipes U17 qui finissent avant derniers et les U15 quatrièmes. Quand aux U13 (4 équipes), on pourra féliciter les équipes B et C qui ont effectué la finale départementale dans leur division respective.

Dans les autres catégories jeunes, très bonne saison des U11 A et B qui remportent plusieurs tournois, et avec une finale de challenge départemental pour l'équipe A.

L'école de football qui regroupait 60 enfants de 6 à 9 ans, a participé à plusieurs regroupements d'enfants, pour le plaisir du football.

Merci aux éducateurs, joueurs, dirigeants, bénévoles, supporters, sponsors et également nos 8 traceurs de terrains pour cette saison.

Avec le plaisir de retrouver toutes ces personnes fin août 2018, pour une saison que nous souhaitons encore meilleure.

Premier match de la saison 2018-2019 : Coupe de France le 26 août 2018





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Carisport

En cette période estivale et animée par le passage du « Tour de France » dans les rues Saint-Légeoises, nous finalisons les préparatifs pour l'édition 2018 du Tournoi Carisport, qui aura lieu cette année les 4 et 5 Août prochains. Comme vous le savez peut-être, nous avons avancé de 15 jours la date du tournoi, afin de pallier l'absence de certaines équipes. En effet, le championnat national U19 reprend le 3ème week-end d'août, ce qui pose un problème d'organisation pour de nombreux clubs (préparation, report de matchs), et d'une manière générale, les coachs préfèrent avoir le tournoi plus tôt dans leurs préparations respectives.

Cette année et pour la deuxième année consécutive, nous accueillons le club breton de l'En Avant Guingamp, victorieux l'an passé du tournoi, alors que c'était leur 1ère participation. Un très bon « feeling » était passé entre les jeunes bretons et les familles d'accueil, ce qui favorisa sans doute les très bons résultats de l'équipe, jusqu'à cette finale remportée contre nos voisins d'Angers SCO. Nous leur souhaitons le meilleur, et pourquoi pas rééditer l'exploit de l'an passé.



Le Bureau Carisport
St-Léger :

Jean-François DABIN,
responsable de section
Tél. 06 31 57 68 68

Tony CILLON,
responsable "Familles d'Accueil"
Tél. 06 13 88 47 62

Dominique COUSIN,
Michel DEFAYE,
Jocelyn LÉCONTE,
Fred BONNEAU,
Olivier ROMAN.



Nous profitons de la parution de ce bulletin municipal pour **renouveler notre appel aux bénévoles des associations, de même qu'aux habitants saint-légeois**, pour tenir une permanence aux différents stands (entrée, buvettes, enveloppes, grillades...). Vous connaissez tous maintenant, depuis plus de 25 ans, les fondements de l'Association Carisport qui vient en aide aux structures d'accueil ou associations, gérant les personnes en situation de handicap ou en réinsertion sociale. Les bénéficiaires de cette manifestation annuelle (27ème édition), permettent à beaucoup de jeunes de pratiquer une activité physique adaptée.

Cette année plus de **21.000 euros** de matériel ont pu être distribués à 8 associations réparties principalement sur le Grand Ouest ; au nom de ces dernières nous vous en remercions.

Un grand merci également à nos sponsors Saint-légeois (artisans, commerçants, entreprises...) qui nous soutiennent chaque année, et à la Municipalité qui nous met à disposition les équipements et matériels nécessaires à la bonne organisation du tournoi.

**Nous comptons sur votre présence pour soutenir
l'association Carisport et encourager l'En Avant Guingamp les 4 et 5 Août.**





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

ESSL Basket Saint Léger Sous Cholet

L'ESSL Basket est toujours sur une bonne dynamique à l'issue de cette saison, surtout avec l'arrivée de deux nouveaux entraîneurs.

Au niveau animation, la soirée familiale, dans la salle de la Prairie a été appréciée. La présentation des vœux, accompagnée de la traditionnelle galette des rois, s'est déroulée un samedi en fin de journée. Le club a organisé son 2ème tournoi de palet. Enfin, le tournoi annuel début juin a connu une nouvelle formule : 3*3, sur les catégories U13 et U15.

Sur le plan sportif, les résultats sont satisfaisants. Les U7 ont pris plaisir à se retrouver le mercredi après-midi. Plusieurs équipes de jeunes ont évolué cette année en D2 voire même D1 (le niveau le plus haut en département). Les U20 masculins ont été finalistes de la Coupe de l'Anjou (cf photo). Les U15 Masculins et les U17 Féminines ont été jusqu'en 1/4 de finale de Coupe de l'Anjou. Enfin, chez les séniors, pour les 2 équipes premières ce sont des maintiens en Région 2 pour les Filles et en Départemental 2 pour les Garçons. L'équipe 2 féminine a été jusqu'en 1/4 de finale du Challenge de l'Anjou.

Tous ces résultats sont le fruit de l'investissement des joueurs, entraîneurs, dirigeants et supporters. En attendant avec impatience la saison 2018-2019 que nous espérons encore plus forte en émotion, l'ESSL Basket remercie tous les joueurs, parents de joueurs, supporters et nos partenaires sponsors qui ont contribué au bon déroulement de cette saison. **Rendez-vous à tous les licenciés début septembre** pour la remise des maillots et la photo de tous les licenciés du club accompagnées d'une animation !

Nous vous indiquons enfin que notre **Soirée familiale aura lieu le Samedi 3 novembre 2018** à la Salle de la Prairie

L'ESSL Basket vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous dans la salle de sport à la rentrée...

Site internet :
<http://www.esslbasket.fr/>





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Divers' Danses

Ce sont les vacances ! Les cours de danses de salon DIVERS'DANSES marquent également une pause estivale.

Néanmoins, depuis fin mai, et durant tout l'été, les inscriptions pour la prochaine saison (mi-septembre 2018 à mi-juin 2019) sont ouvertes avec 5 nouveautés :

En plus des niveaux actuels : Débutants, Inter1, Inter2, Avancés, Stage-avancés et Danses en lignes, répartis sur 9 cours les mercredis soirs et jeudis soirs.

5 nouveaux cours seront proposés à partir de septembre prochain:

- « Inter-déb » qui correspond à la seconde année de danse, entre Débutants et Inter1,
- « Danses en lignes 2ème niveau » qui complète le cours 1er niveau actuel,
- « Latino » où seront apprises plusieurs danses de la famille « SBK » salsa, bachata, kizomba, etc...
- « Danses loisirs Jeunes » cours destiné aux 7 à 11 ans qui souhaitent découvrir et s'initier aux danses,
- « Danses loisirs Ados » cours destiné aux 12 à 16 ans qui souhaitent découvrir et s'initier aux danses.

Au-delà de ce programme étoffé, DIVERS'DANSES est une Association où la convivialité se partage sans modération entre les adhérents de tous les niveaux durant les soirées d'entraînements et de révisions qui leur sont réservées.

3 soirées annuelles sont également proposées à tous les publics pour partager notre passion avec toutes celles et tous ceux qui aiment la musique et la danse.

Ariane notre Professeure, et toute l'équipe DIVERS'DANSES sont à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous renseigner. Les personnes seules sont acceptées dans tous nos cours, et les Saint-Légeois et Saint-Légeoises bénéficient d'une réduction de 20% sur l'ensemble de nos tarifs des cours.

A tous âges, la danse de salon est une activité physique qui se partage, contribue à la stimulation de la mémoire, à une meilleure connaissance de son corps, améliore les connaissances en matière de musicalité, permet des rencontres avec de nouveaux amis, favorise la discussion, les sorties, les soirées festives, etc ...

Si cela répond à vos attentes, la rentrée, c'est en semaine 37. Les cours de cette première semaine sont sans engagement.

Nous vous souhaitons un très bel été. A bientôt !
L'équipe DIVERS'DANSES



Siège :
Foyer Municipal,
rue de la Vendée
49280 ST LÉGER SS CHOLET

Tel : 06 14 45 02 70

Site internet :
<http://www.diversdances.com>

Courriel :
diversdances@gmail.com



COMMUNIQUE DE PRESSE



Les Choletais Linda et Olivier BRIAUD sur la plus haute marche du Podium du Trophée de France !
Le week-end dernier, à Montauban dans le Tarn et Garonne, s'est déroulé le Trophée de France de danse en couple.
Le couple coaché par Joël CRUVEILHER, Professeur de Danses à Angers, s'entraîne à Saint-Léger sous Cholet avec le soutien de l'Association DIVERS'DANSES.

Outre cette première place obtenue en Catégorie Nationale 40 ans et + en danses Latines et danses Standards, au Championnat de France amateur League National/International, ils ont également été médaillés de Bronze en danses Latines, et ont terminé 4ème en danses Standards, derrière 3 couples Internationaux.
Ces excellents résultats mettent notre région à l'honneur.
Comme pour toute pratique d'un sport à très haut niveau,

ils ont choisi un Professeur émérite, aiment passionnément leur sport, ont une facilité hors du commun pour cette activité, s'entraînent sans compter plusieurs jours chaque semaine, et ont trouvé avec Divers'Danses Saint-Léger les moyens pour parvenir au meilleur.

Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations, et leur souhaitons un avenir toujours plus haut !...





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

LC Danser en Couple

*Danser ! C'est bon pour la santé
A Deux ! C'est encore mieux*

"Moral, mémoire, endurance... Enchaîner les pas de danse se révèle bénéfique pour la santé.

En matière de prévention du cholestérol, du surpoids ou des maladies cardio-vasculaires, nous pensons immédiatement sport, vélo, natation et surtout marche... mais rarement danse. Danser régulièrement produit pourtant les mêmes effets qu'un sport d'endurance. Nous musclons notre cœur, augmentons nos capacités respiratoires, améliorons notre circulation sanguine. Qui plus est, nous renforçons nos muscles, entretenons nos articulations, travaillons notre équilibre, notre souplesse et la coordination de nos gestes. Le tout sans avoir le sentiment de fournir un effort ou de souffrir, et même en éprouvant un réel plaisir.

Apprendre une danse aide à maintenir l'esprit vif et alerte

Notre cerveau lui aussi trouve son compte dans nos pas de tango, de valse ou de chacha. L'attention, la concentration et la mémoire sont fortement sollicitées pour observer les gestes à reproduire, puis retenir les enchaînements. Rien de tel que l'apprentissage d'une danse pour maintenir son esprit vif et alerte !

Excellente thérapie!

Danses de salon, danses folkloriques ou modern jazz, danses africaines ou orientales, , toutes ont en commun de nous mettre au contact d'autres danseurs. Partager le même rythme, effectuer les mêmes gestes au même moment, suivre un partenaire qui nous guide ou le guider nous-mêmes, tout cela crée des liens très forts. Quand on danse dans un groupe, on ne se sent jamais seul.

Contrairement à des clubs de sport où une certaine rivalité règne entre les membres, un groupe de danse est un lieu de bienveillance. On ne cherche pas à faire mieux que le voisin, on danse ensemble, en toute simplicité et en toute complicité, pour le plaisir. La sociabilité, encore un atout de cette activité, qui décidément n'en manque pas.

*Convaincus ? Pas encore tout à fait, car vous êtes persuadés de ne pas être doués pour la danse, de ne pas avoir le sens du rythme, de bouger sans la moindre grâce... Halte à ces fausses bonnes raisons ! Il suffit d'écouter la musique, de sentir ce qui se passe en soi et de laisser venir. Nous abritons tous une danse intérieure qui ne demande qu'à s'exprimer. Il sera toujours temps ensuite de perfectionner vos premiers élans spontanés. **Alors, n'ayez pas peur !"***

L C, Danser en Couple, vous propose de découvrir tout cela, à partir du mardi 18 septembre à la salle de la Prairie, à Saint Léger (vous pouvez venir deux fois sans vous engager)

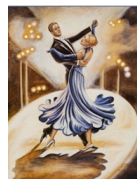
Au cours de Débutant (19h30-20h30),

Vous êtes d'anciens élèves de Christiane, notre professeur diplômée : nous vous proposons un cours intermédiaire (20h30-21h30) ou (18h30-19h30)

Vous voulez faire de la compétition, rejoignez Caroline, Jérôme, Marie-Thé et Gérard, qui, au Trophée de France en mai, sont montés sur le podium, grâce à leur travail et à Christiane.

Vous voulez apprendre une danse en cours particuliers, contactez Christiane, notre professeur.

En italique propos de : France Schott-Billmann, psychologue et danse-thérapeute, et Véronique Sommer, extrait de notre temps : Par Isabelle Gravillon



LC, DANSER EN COUPLE

Siège :
6 impasse du Landreau
49280 ST LÉGER SS CHOLET

Christiane
07 84 43 19 46

ou Jérôme
06 52 48 49 31

Facebook :
Lc danser en couple

Courriel :
lcdanserencouple@gmail.com





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Union des Pêcheurs

Après des longs mois de travaux près de l'étang, il est de nouveau accessible de chaque côté, ainsi que les toilettes. En raison des travaux de canalisation de l'AdC, nous avons été obligé de baisser le niveau de l'étang, ce qui nous a permis de passer le filet pour le contrôle sanitaire et comptage du poisson. Ils ont été remis à l'eau en totalité et l'apport a été de 520 kg de gardons, 80 kg de tanches et 70 carnassiers.



Le 16 juin dernier a eu lieu la journée Nationale de la pêche. A cette occasion l'étang a été ouvert à tous les Saint-Légeois.

L'ouverture de la pêche au carnassier a eu lieu le samedi 09 juin 2018.

Nous rappelons : 2 cannes par pêcheur, les prises sont limitées à 2 carnassiers par jour (la pêche au leurre est interdite).

Prévision d'un concours de pêche à la carpe 48h.

Pour la fermeture de la pêche nous avons prévu le samedi 24 novembre 2018.

Nous espérons avoir bientôt notre local pour le stockage du matériel de pêche.

Un arrêté de la municipalité est affiché sur les panneaux près de l'étang notifiant la réglementation des abords de l'étang et de l'espace vert, pour la prévention de la santé et de la sécurité des personnes. Nous rappelons que les tickets à la journée pour tous, et les cartes réservées aux St Légeois, sont en vente au Bar PMU de Saint-Léger (tous les jours sauf le mercredi).

Pour plus de renseignements :

Roland Barré
Tél. 06 82 35 23 15

Serge Lefort
Tél. 06 30 70 94 81

Le prix des cartes pour les Saint-Légeois :

- moins de 14 ans 12 €
- de 14 ans et plus 18 €
- ticket à la journée 5 €

Le bureau vous souhaite d'excellentes vacances.

Les Fous du Roy



Cette année encore, les comédiens et comédiennes des Fous du Roy ont su montrer leurs talents à plusieurs reprises ! La troupe adulte « Le Petit Théâtre de l'Impasse » a participé avec succès au festival de théâtre amateur « Le Temps de Jouer ». Elle s'est jointe aux 5 troupes de jeunes (de 8 à 18 ans), lors du spectacle de l'association qui a eu lieu les 26 et 27 mai au Puy St Bonnet. Un groupe d'ados a participé au Tour de chauffe du festival des Arlequins le 26 avril au Jardin de Verre, à Cholet.



Deux groupes de jeunes se sont produits devant les écoles publique et privée le mercredi 6 juin.



Le théâtre est une activité ludique où chacun peut se retrouver et explorer des talents méconnus, à travers l'apprentissage de textes, l'improvisation et le jeu de scène. Notre association est ouverte à tous : enfants, ados et adultes de 8 à 99 ans ...

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 27 juin 2018, à 20h30, afin de faire le bilan de l'année et de prendre les inscriptions pour l'année 2018/2019. Vous pouvez encore vous inscrire : n'hésitez pas à nous contacter !

Contact :

Claudia THARREAU
ST LEGER - 02 41 56 57 91



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Comité des Fêtes

Depuis 1955, le Comité des Fêtes anime la commune. Dernièrement nous avons remercié nos bénévoles au cours d'une soirée le samedi 7 avril.

Notre prochaine manifestation sera la Fête du Boudin qui aura lieu le week-end des 27-28 octobre 2018.

Mais depuis plusieurs années, nous peinons à accueillir et renouveler nos bénévoles, sans qui, nous ne pourrions pas faire vivre nos manifestations.

Nous avons besoin de vous pour la vente de boudins le vendredi soir, le samedi et le dimanche, pour le montage, le samedi et pour la fête le dimanche à la restauration et au bar (en 2017, le bar n'a été tenu que par les membres du CDF) et cela en fonction de vos disponibilités.

Pour nous joindre :
06 25 25 19 37

Nous faisons également de la location de matériel (barnum etc.) : 06 31 49 93 94
A noter sur vos agendas : soirée à thème à la salle de la Prairie le 16 mars 2019



ESSL Volley

2 Équipes Finalistes à la Coupe de l'Anjou

Belle performance pour les Benjamines qui terminent 2ème de la Coupe de l'Anjou contre Andrezé/St Macaire. Aussi, elles finissent 1ère de leur championnat M13 Honneur, bravo les filles !

L'équipe Départementale Masculine arrive 2ème du Challenge de l'Anjou contre la Région de Cholet. En championnat, ils sont 7ème sur 10. Une performance tout à fait honorable pour une équipe composée de joueurs de moins de 20 ans et qui s'est construite tout au long de l'année !

La Région a participé aux barrages de montée en pré-nationale et termine 5ème sur 19.

Les animations du club ont remportées un beau succès, le concours de Tac-tik avec 102 équipes dans la Salle de la Prairie et le Tournoi 3x3 en extérieur qui permet de pratiquer le volley dans la détente et la bonne humeur...

Nous recherchons des joueurs pour compléter ou créer des équipes supplémentaires (minimes, seniors, détente...).

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 2 septembre à 10h30 à la Salle du Petit Pré.

Bel été à tous !



Contact :
Jean-Étienne Tignon
07 68 80 18 72



Equipe des moins de 20 ans
qui évolue en championnat
Senior Masculin



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Les Amis de Léo



31 allée des Bois
49280
Saint-Léger-sous-Cholet
<http://www.stleger.info>
Tél : 06 66 98 32 87

- **Assemblée Générale des Saint Léger de France et d'Ailleurs**

L'assemblée générale des Saint Léger de France et d'Ailleurs s'est déroulée le week-end de la Pentecôte à Saint-Léger-sous-Brienne dans l'Aube. 26 Saint Léger y étaient présents avec 140 participants dont 6 de Saint-Léger-sous-Cholet.

Les participants avaient le choix pour les visites soit : l'Abbaye de Clairvaux, le Mémorial Charles de Gaules à Colombey-les-deux-églises, le musée Renoir et une cave de Champagne.

Temps magnifique et ambiance très festive.

- **Journée du Patrimoine le 16 septembre 2018**

Sont prévues au programme :

- la visite du chantier du bateau-lavoir,
- l'exposition d'une collection retraçant l'histoire de la lessive,
- la présentation des 5 derniers panneaux de rues.

- **Dimanche 7 octobre - 14h : 3ème Super Loto des Amis de Léo**

Il aura lieu à la salle des fêtes de la Prairie, ouverture des portes à 12h 30.

A gagner : Bons d'achat, semaine en Bretagne, nombreux autres lots, lignes suivies spéciales enfants

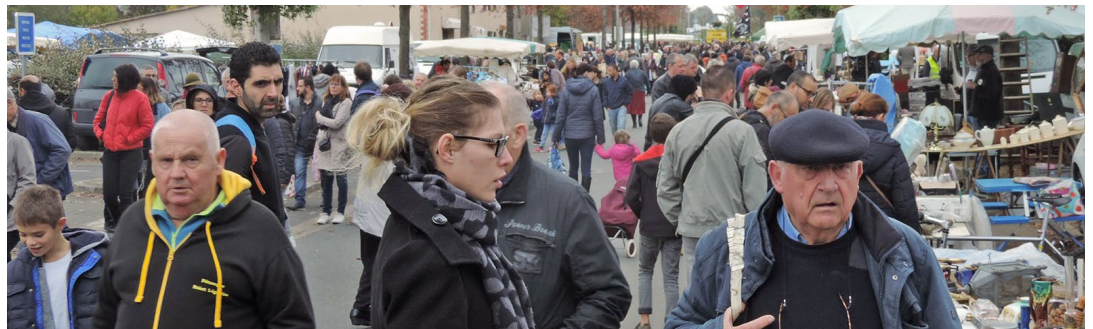
Réservations souhaitées au 02 41 66 68 60 ou 06 36 89 86 84

et Amis de Léo : 06 66 98 32 87

- **Dimanche 28 octobre : 12ème Grand Vide-Greniers des Amis de Léo**

Les inscriptions pour les stands seront prises à partir du 15 septembre, tél : 06 66 98 32 87

Venez nombreux.



- **Animation de Noël à la gare**

Annulée en 2017 pour cause de météo, elle ne sera plus reconduite.

L'association réfléchit à une autre animation pour Pâques 2019.



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

ACPG – CATM

Nous comptons actuellement 37 adhérents :

- CATM = 27
- Veuves CATM = 9
- Veuve PG = 1

DATES A RETENIR

- 2018 :
 - 12 septembre 2018 : Journée familiale salle Saudeau
 - 11 novembre 2018 : Cérémonies à Saint Christophe du Bois
 - 05 décembre 2018 : Cérémonies à Cholet marquant la fin de la rébellion
 - 06 décembre 2018 : Assemblée Générale
- 2019 : Saint Léger accueillera les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
- 22 février 2019 : concours de Belote à la salle de la Prairie

SOUVENIRS

Fin d'année 2017, nos amis Marcel Gaboriau et Jeanne Benaiteau nous ont quittés.
Sincères condoléances à leurs familles.



Placomusophiles des Pays de la Loire

ACTIVITES :

- Partager la passion de la collection des capsules de champagne et fines bulles
- Se retrouver pour faire des échanges avec d'autres collectionneurs.

RESPONSABLES :

- Président : Claude FRANCOISE 06.43.09.18.73
- Secrétaire : Philippe COUTANT pccoutant@sfr.fr
- Trésorière : Pierrette GENTAL payette.gental@gmail.com

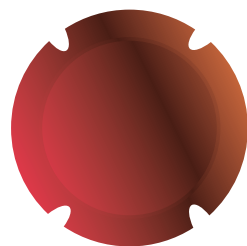
COTISATION : 15 € par an

LIEU d'ACTIVITES :

- Une rencontre trimestrielle d'échanges le samedi après-midi, salles 1 et 2 du Pole Culturel à St Léger.
- SECONDE BOURSE D'ECHANGES INTER-CLUB le Samedi 1 Décembre 2018

AUTRES:

- Nouvelle association créée en Janvier 2017



Siège social :

Le Bois Joli
49280 St-Léger-sous-Cholet
06 43 09 18 73



Commission Vie associative / Communication

Centre Social Intercommunal Oscigène

Cette année, « Ocsigèn'Et Vous ! » s'installera à St christophe du Bois,
Le dimanche 7 octobre 2018 !

Pour la 3^{ème} année consécutive, cette fête intercommunale et familiale, organisée par le Centre Social Intercommunal Oscigène, se déroulera sur la commune de Saint Christophe du Bois, de 11h30 à 18h00.

Cette journée gratuite et ouverte à tous sera ponctuée d'activités diverses et variées !

Place à la convivialité avec un apéritif et un repas partagé : chacun apporte un plat salé ou sucré, ainsi que ses couverts !

Rires et bons moments seront partagés autour de jeux pour tous : jeux de société, de stratégie, de coopération, coin pour les petits, etc...

Monique Papain, Ludothécaire "Lud'anim", sera présente tout au long de cette rencontre. Les bénévoles du Repair Café seront également présents pour réparer avec vous vos objets cassés !

La journée sera rythmée par de nombreux temps forts : musique, tombola...





Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Paroisse Saint Michel des Prieurés

RELAIS SAINT LEGER SOUS CHOLET



Equipe du Relais de Saint Léger

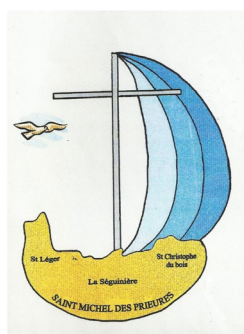
DATES A RETENIR

Messe de la rentrée le **dimanche 9 septembre** à La Séguinière au Moulin de la Cour à 10h30 suivi du repas partagé et de l'assemblée paroissiale.

Journée d'informations-inscriptions caté pour la saison 2018 / 2019 à partir du CE1/CE2 - CM1/CM2 le **samedi 08 septembre** à 10 heures salle Prévert La Séguinière.

Pour d'autres dates à venir:

www.choletcatho.net / www.diocese49.org



CONTACTS

PERMANENCES ACCUEIL

Les mercredis de 10h30 à 11h30

Le 3^{ème} samedi du mois (veille de la messe) St Léger sous Cholet

1 place de l'église- 02 41 56 22 33-

paroisse.saintmicheldesprieures@wanadoo.fr

ANIMATION DE LA CATECHESE

Marie-Cécile DENISE – mcdenise@diocese.org

tél : 02 41 56 70 57

Cécile BABONNEAU – babonneaufred@orange.fr

ACCUEIL TELEPHONIQUE POUR LES FUNERAILLES

07.87.02.79.04

INFORMATIONS

Le projet global d'aménagement du chœur de l'église avance progressivement.

Des actions sont menées sous l'impulsion du Père Aymeric et de l'EAP, soutenues par l'équipe relais.

Les travaux de la sono ont été partiellement réalisés. Quelques réglages seront probablement nécessaires pour le confort de tous.

La réunion des différents services et acteurs du relais qui a eu lieu en février 2018 a rassemblé une quarantaine de personnes. Ce fut une soirée conviviale à reconduire sans aucun doute.

QUELQUES CHIFFRES 2017/2018

Baptêmes : 21 enfants de Saint Léger entre mai 2017 et mai 2018.

Mariages : 3 mariages ont été célébrés entre mai 2017 et mai 2018.

Sépultures : 11 entre mai 2017 et mai 2018.



Merci à Georges
pour les 20 ans au service
de la sacristie



Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

Haies bocagères

PLANTER UNE HAIE BOCAGÈRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Valoriser votre exploitation • Valoriser votre paysage

L'arbre, un élément incontournable de la lutte contre le dérèglement climatique qui permet de préserver les sols et protéger les troupeaux tout en produisant du bois d'œuvre et de chauffage et des habitats pour la faune.

Les bienfaits de la haie ne manquent pas, que vous soyez agriculteur, particulier ou collectivité !

Une plantation c'est aussi l'occasion de réaliser des chantiers conviviaux, réunissant autour d'un projet les habitants du territoire : agriculteurs, élus, randonneurs, écoles, ...

Des possibilités existent également pour la création de petits boisements, de bandes boisées, d'agroforesterie et de fruitiers de variétés locales. N'hésitez pas à nous appeler.



Comment faire si vous avez un projet de plantation ?

Des aides financières existent et couvrent environ 50% du coût de la prestation.

Pour en bénéficier valider votre projet avant le 30 août 2018.

✿ **Contactez-nous le plus tôt possible pour nous exposer votre projet et fixer un rendez-vous avec l'un de nos techniciens**

✿ **Construisons ensemble votre projet : définition du lieu de plantation et des essences selon vos attentes et les contraintes naturelles**

✿ **Avec nos conseils, préparez bien votre sol**

✿ **Plantons ensemble votre haie**

Vous n'avez pas de projet de plantation mais souhaitez vous investir: contactez-nous pour devenir bénévole sur les chantiers de plantation près de chez vous.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



SÈVREMOINE Commune nouvelle



Mission Bocage – Rue Robert Schuman Beaupréau 49600 BEAUPREAU EN MAUGES
02 41 71 77 50 – contact@missionbocage.fr – missionbocage.fr

BUREAU DE POSTE – Fermeture estivale.

Le bureau de poste de la Commune sera fermé du 13 août au 1er septembre 2018. Le relevé de la boîte à lettres extérieure sera toutefois réalisé chaque jour.

Durant cette période, l'offre de la Poste sera disponible dans le point de services suivant :
La Poste de Cholet Travot, 71 place Travot 49300 CHOLET
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.



LA POSTE

La Direction de l'Environnement s'installe au Cormier

La Direction de l'Environnement de l'Agglomération du Choletais quitte le parc Pérotaux pour s'installer dans la Zone du Cormier, au 8 rue Gustave Fouillaron.

Le déménagement est programmé du 27 au 29 juin.

La Direction de l'Environnement sera fermée au public sur cette période. Réouverture le 2 juillet sur le nouveau site.

La Direction demande aux usagers de prendre leurs dispositions pour les recharges de carte d'accès en déchèterie.

Téléphone :
02 41 09 25 40

Centre technique
Environnement
Zone d'Activités du Cormier
8 rue Gustave Fouillaron
49300 Cholet

Emballages métalliques

Boîtes de conserves, canettes, barquettes alu



Aérosols, bidons

Petits emballages cartons

Briques alimentaires



Boîtes, suremballages, cartonnets

NOUVEAU ! Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton et aluminium, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Papiers/Magazines



Tous les papiers

Emballages plastiques

Bouteilles, bidons



Petits flacons de produits de toilette

STOP PUB

TROP DE PUB ?

Demandez votre autocollant auprès du Service de Gestion des Déchets pour diminuer le volume de papier dans le bac jaune

Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sachets



Tous les films



Calendrier collecte déchets 2018

ZONE 17

JUN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
V 1		D 1		M 1	31	S 1		L 1		J 1	Toussaint	S 1	
S 2		L 2		J 2		D 2		M 2	40	V 2		D 2	
D 3		M 3	27	V 3		L 3		M 3		S 3		L 3	
L 4		M 4		S 4		M 4	36	J 4		D 4		M 4	49
M 5	23	J 5		D 5		M 5		V 5		L 5		M 5	
M 6		V 6		L 6		J 6		S 6		M 6	45	J 6	
J 7		S 7		M 7	32	V 7		D 7		M 7		V 7	
V 8		D 8		M 8		S 8		L 8		J 8		S 8	
S 9		L 9	Tour de France	J 9		D 9		M 9		V 9		D 9	
D 10		M 10	28	V 10		L 10		M 10	41	S 10		L 10	
L 11		M 11		S 11		M 11	37	J 11		D 11	Armistice 1918	M 11	50
M 12		J 12		D 12		M 12		V 12		L 12		M 12	
M 13	24	V 13		L 13		J 13		S 13		M 13	46	V 13	
J 14		S 14	Fête Nationale	M 14		V 14		D 14		M 14		S 14	
V 15		D 15		M 15	Assomption	S 15		L 15		J 15		D 15	
S 16		L 16		J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	
D 17		M 17	29	V 17	33	L 17		M 17	42	S 17		M 17	
L 18		M 18		S 18		M 18	38	J 18		D 18		M 18	
M 19		J 19		D 19		M 19		V 19		L 19		M 19	51
M 20	25	V 20		L 20		J 20		S 20		M 20		V 20	
J 21		S 21		M 21		V 21		D 21		M 21	47	S 21	
V 22		D 22		M 22	34	S 22		L 22		J 22		D 22	
S 23		L 23		J 23		D 23		M 23		V 23		L 23	
D 24		M 24	30	V 24		L 24		M 24	43	S 24		M 24	
L 25		M 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25	Noël
M 26		J 26		D 26		M 26	39	V 26		L 26		M 26	
M 27	26	V 27		L 27		J 27		S 27		M 27	48	V 27	
J 28		S 28		M 28	35	V 28		D 28		M 28		S 28	
V 29		D 29		M 29		S 29		L 29		J 29		D 29	
S 30		L 30		J 30		D 30		M 30	44	V 30		L 30	
		M 31		V 31				M 31				L 31	

Collecte ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Lundi après-midi (semaines impaires)

Collecte emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Lundi après-midi (semaines paires)

Jour férié

Tour de France le 9 Juillet 2018, PAS DE COLLECTE, mais rattrapage de la collecte le mardi 10 ou mercredi 11 juillet.